



Date de forclusion d'un crédit

Par **lecous**, le **08/02/2009** à **15:10**

Bonjour,

Je ne sais pas si vous allez pouvoir me répondre.

Nous avons un plan de sur endettement depuis 2003 ou nous avons honoré les remboursements et même réglés quelques crédits par anticipation.

Malheureusement un seul crédit n'a pas été honoré. Nous n'avons jamais été relancé par la banque, jamais la mensualité n'a été prélevée. Bref aucune nouvelle de la banque.

Avant le plan de sure endettement le dossier était géré par effico. Je les ai appelé ils ont aucune trace du dossier. D'où notre surprise.

A ce jour je ne sais que faire. Cela fait 5 ans que nous n'avons aucune nouvelle.

Dois-je faire le sourd ? Y a-t-il un délai de forclusion pour relancer un client de la part de la banque.

La banque de France va me demander un justificatif comme quoi le crédit est soldé.

Nous souhaitons régulariser la situation pour nous faire déficher et pouvoir obtenir un prêt immobilier.

merci de votre aide

mangard.jean-noel@neuf.fr